

« à la bénédiction que vous sollicitez, c'est de toute l'effusion de mon cœur que je vous l'accorde. » C'était la dernière lettre que notre vénéré fondateur et supérieur écrivait à son collègue.

A la clôture de la retraite annuelle des élèves, le 18 septembre 1885, Notre Dame de Lourdes prit solennellement possession du Collège. Après le sermon de circonstance donné par le R. P. Arpin, S. J., prédicateur de la retraite, devant l'autel illuminé de mille feux, le R. P. Coutu, tenant lui-même un cierge allumé, lut d'une voix émue la consécration du Collège, de tous ses intérêts, de tous ses élèves et professeurs présents et futurs, constituant Notre Dame, reine et patronne du Collège, et lui promettant en retour au nom de tous amour et fidélité.

Le R. P. Coutu se mit à l'œuvre pour trouver des ressources, et il en trouva. Les exercices du mois d'octobre, en l'honneur de N. D. du T. S. Rosaire, et plus tard les exercices en l'honneur de S. Joseph, de Marie et du Sacré-Cœur de Jésus, furent offerts pour le succès de l'œuvre, et l'on ne cessa de prier et la prière de tous et le dévouement de chacun firent des merveilles.

Le R. P. Coutu était puissamment aidé dans son entreprise par monsieur Prévillé qui s'efforçait, par des conférences aussi intéressantes que bien nourries, de donner à ses Congréganistes une solide piété et une constante ferveur. Il l'était également par le R. P. Foucher qui avait choisi les élèves les plus pieux pour établir la Garde d'honneur du Sacré-Cœur de Jésus ; et en cela le R. P. Foucher complétait bien la pensée du R. P. Chouinard dans le développement de cette œuvre. En effet le R. P. Chouinard écrivait en parlant de la nouvelle dévotion : « Mon but, en